

Quel est le rôle de la Politique Agricole Commune, autrement dit la PAC en faveur de la protection de l'environnement et du climat ?



Logo de la Politique Agricole Commune

Aujourd'hui, nous allons vous expliquer le rôle de la PAC en général et son histoire.

La PAC a été créée après la Seconde Guerre mondiale. L'Europe manque de nourriture et se nourrit grâce aux importations donc en 1957, 6 pays d'Europe se regroupent et forment la CEE. En 1962, ils créent la Politique Agricole Commune.

L'objectif est d'assurer une alimentation de très bonne qualité avec des prix abordables et des quantités suffisantes pour être autonome, tout en assurant un revenu correct pour les agriculteurs. Mais, grâce au succès de la PAC, dans les années 1980, il y a de la surproduction et des quotas sont instaurés pour le lait. Aujourd'hui abandonnés, les prix n'assurent plus un revenu correct aux producteurs.

Les principes fondateurs de la PAC sont :

-Un marché agricole dans lequel les produits peuvent circuler librement sans droits de douane.

-La préférence communautaire, avec la protection des frontières, la production européenne est privilégiée à celle des autres pays.

- La solidarité financière, les États contribuent à un budget commun en fonction, de leurs richesses.



Champs dans le Lot.

L'environnement dans la PAC 2014-2020

Il est prévu d'investir plus de 100 milliards d'euros entre 2014 et 2020 pour aider l'agriculture environnementale et climatique, ainsi, les aides seront renforcées.

Elles devront être complémentaires aux pratiques soutenues dans le cadre du verdissement. Ces programmes devront être plus ambitieux et donc plus efficaces en termes de protection de l'environnement :

-« Verdissement » : 30% des paiements directs seront liés au respect de trois pratiques agricoles bénéfiques pour l'environnement :

diversification des cultures, maintien de prairies permanentes et préservation de 5%, puis 7% de zones d'intérêt écologique à partir de 2018.

-Les mesures agro-environnementales et climatiques seront renforcées.

Ces programmes devront être plus ambitieux et donc plus efficaces en termes de protection de l'environnement, mais équivalentes en termes de bénéfices pour l'environnement.

-Au minimum 30% du budget des programmes de développement rural devront être alloués à des mesures agro-environnementales et climatiques.

Photo de verdissement



Interview d'un agriculteur

Nous avons posé des questions à un agriculteur du Lot, monsieur Sireyjol David :

1-Est-ce que la PAC vous apporte beaucoup d'aides ? Si oui lesquelles ?

Malheureusement, oui car ce sont des aides qui permettent de renforcer les prix actuels qui sont sous le coût de production !

2-Est-ce que, avec les inondations de janvier 2018, l'État vous apporte de l'aide ?

Non, aucune car l'inondation était faible dans nos campagnes.

3-Quelle est votre type d'agriculture ?

Arboriculture et élevage

4-Est-ce que sans l'aide de la PAC pourriez-vous vous en sortir financièrement ?

Non, nous vendons nos produits en-dessous de nos prix de revient, donc nos revenus sont insuffisants.

5-Si vous ne faites pas partie de l'agriculture biologique, envisagez-vous de le devenir ?

Non, parce que je pratique une agriculture raisonnée avant tout.

6-Est-ce que l'urbanisation vous fait peur ?

Non, à partir du moment où elle bien menée par les pouvoirs publics.



M. Sireyjol David